

risqua même sa vie pour se rendre à l'appel : c'était au moment où le fleuve St-Laurent se débarrassait de sa lourde couverture de glace ; obligé de traverser le fleuve, à peine avait-il fait quelques mètres, monté dans son frêle esquif, qu'il tomba à l'eau. Malgré tout, la Providence le sauva ; alors presque gelé il se rendit quand même à l'Adoration nocturne : il préféra souffrir que de manquer à l'appel de Jésus-Hostie. Devenu infirme, ce cher confrère ne demande à Dieu que l'accomplissement de sa sainte volonté, ne désirant des forces que pour les consacrer à Dieu.

Un peu avant mon départ de Montréal, la Providence me mit entre les mains le rapport du Congrès eucharistique, tenu à Toulouse en 1886. J'y relus avec bonheur, un excellent travail de M. Hugon, sur la Sainte Face et l'Eucharistie. Ce rapport est suivi d'un vœu ainsi formulé.

“ Le Congrès, convaincu que la dévotion à la Sainte Face de Jésus est un moyen puissant, offert par l'infinie miséricorde à notre génération impie, pour raviver la foi dans les âmes, en attirant les regards des chrétiens sur la Passion de N. Seigneur et les rapprocher par conséquent de Jésus-Eucharistie ;

“ Emet le vœu :

“ Que le culte de la Sainte Face soit établi dans toutes les églises et chapelles par l'exposition d'une Image (dite fac-simile du Voile de Véronique), placée d'une façon honorable, avec une lampe qui brûle nuit et jour devant elle ; et que la Confrérie Réparatrice de la Sainte Face soit